

 Centre Hospitalier de Montfavet	Profil de poste de Praticien Hospitalier	
DIRECTION GENERALE	Pôle Luberon Val de Durance Service d'hospitalisation Unité d'admission fermée Luberon 1 Docteur N. DJELDJI	Date 20/08/2026

Identification du poste	Classification RH
N° FINESS établissement d'affectation: 84 0000 137 Quotité : temps plein / temps partiel	Médecin Psychiatre Section d'exercice Psychiatrie generale

DESCRIPTION DU CONTEXTE/ENVIRONNEMENT DU POSTE

Description générale de l'établissement, du pôle et du service d'affectation (la nature et le volume d'activité, le nombre de lits, l'effectif médical et paramédical, les moyens matériels) ; exercice sur plusieurs sites s'il y a lieu.

Le Centre hospitalier de Montfavet assure sur trois sites d'hospitalisation (Avignon-Montfavet, Carpentras et Orange) et sur une quarantaine de sites ambulatoires des soins de santé mentale et de réinsertion sociale à la population du Vaucluse et du Nord des Bouches-du-Rhône et est organisé en six pôles médicaux sous la responsabilité de chefs de pôles. L'établissement prend en charge plus de 21 000 personnes différentes tous les ans, dans 85% des cas sans hospitalisation. Il est de plus organisateur d'activités de recours d'intérêt national et régional. Il a également développé une importante offre médico-sociale et sociale dans le champ du handicap et de l'insertion avec un pôle social et médico-social.

Le Centre hospitalier de Montfavet a en son sein 118 médecins dont 72 praticiens hospitaliers

Psychiatrie générale adulte (hospitalisation, CMP, HDJ)

Pédopsychiatrie : CMP infanto-juvénile, périnatalité, unité pour adolescents

Géronto-psychiatrie : unité d'hospitalisation et suivi ambulatoire

Addictologie : unité SSR et travail ambulatoire

Psychiatrie en milieu pénitentiaire

MISSION(S) GENERALE(S)

Activités principales

- Missions cliniques (100%) : Activité intra unité d'admission de 17 lits 80%, suivi/ consultation au CMP 20%
- Travail en articulation avec l'équipe pluridisciplinaire . Participation aux staff cliniques de l'unité et du pôle.

CARACTERISTIQUES PARTICULIERES DU POSTE

Caractéristiques particulières :

- Contraintes du poste : trajet CMP
- Modalités d'organisation de la continuité et de la permanence des soins : Accueil Pole intra une journée par semaine
- Un samedi tous les deux mois, garde nuit CHM selon le tableau général de garde,

RELATIONS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELLES

Chef de service ou responsable de structure interne et Chef de Pôle
Préciser les différents responsables fonctionnels si besoin

1) Liens organisationnels :

a) Institutionnel :

- Directeur de l'établissement de santé
- CME

b) Pôle :

- Chef de Pôle = N+3
- Chef de Service = N+2
- Chef d'Unité = N+1

2) Liens fonctionnels :

c) Institutionnel :

- Directeurs des services administratifs de l'établissement
- Coordonnateur général des soins

d) Pôle :

- Collaborateurs du Chef de pôle : cadre supérieur de santé et cadre administratif de pôle
- Directeur référent du pôle
- Médecins responsables des services du pôle

e) UF :

- Équipe médicale de **l'UF de l'unité d'admission fermée**
- Cadre de santé
- Membres d'équipes pluridisciplinaires (médecins, IPA et, IDE...)
- Médecins responsables des autres services de l'établissement

f) Hors CHM :

- Acteurs externes intégrés aux parcours de soins (réseau local médical, social, judiciaire, etc.)
- Conseil de l'ordre

COMPETENCES ATTENDUES OU SOUHAITEES

Rubrique à renseigner une fois le candidat nommé et installé dans ses fonctions :

- DES requis ou équivalent
- Spécialisations ou connaissances complémentaires s'il y a lieu ;
- Qualités professionnelles
- Sont également listées ici les compétences qui ne sont pas requises pour le poste mais que le praticien a développées